

# La forêt de Baziège et de Saint Rome.

Pierre FABRE

## Les premières apparitions dans l'Histoire :

La première fois que le nom de la forêt apparaît dans l'histoire, c'est au sujet d'une sordide histoire. Nous sommes en 844, Charles le Chauve à qui l'Aquitaine a été confiée en évinçant son neveu, Pépin II, doit mettre pour la deuxième fois le siège devant Toulouse restée fidèle à Pépin II. La défense de la ville est confiée à Bernard de Septimanie, allié de Pépin II et défenseur de ses intérêts. Charles le Chauve, l'assiégeant, s'était installé avec sa cour au Monastère de Saint Saturnin qui était en dehors des remparts de la ville.

Ce récit est tiré de la Chronique, en latin, d'Odo Ariberti, parue dans « Les Antiquités de la ville de Castres » de Pierre Borel en 1649. Au cours d'une trêve, peut-être en vue de conclure la paix, Bernard, tout en confiance, se rendit au Monastère Saint Saturnin en dehors de la ville où résidait Charles le Chauve. Ce dernier se leva de son trône à son approche pour l'embrasser ; mais tandis qu'il le soutenait de la main gauche, il lui enfonça de la droite un poignard dans le flanc. Charles étant ensuite descendu tout ensanglanté de son trône, mit le pied sur le corps du duc en disant : « *Malheur à toi qui as osé souiller le lit de mon père et de ton seigneur !* ». Dans la chronique il est ajouté que les traits de ressemblance qu'on remarquait entre Bernard et le prince prouvaient en effet le commerce criminel du duc avec l'impératrice Judith<sup>1</sup>.

Le corps de Bernard demeura deux jours sans sépulture devant la porte du monastère. Samuel, évêque de Toulouse, prit sur lui, en l'absence de Charles occupé alors à la chasse dans la forêt de Baziège, de le faire inhumer à son insu le troisième jour avec beaucoup de pompe et en présence d'une foule nombreuse.

Que pouvait chasser Charles le Chauve dans ces bois ?

Sûrement pas l'auroch. Déjà, Jules César, dans un chapitre de la *Guerre des Gaules* consacré à la description des Germains, évoque l'auroch qu'on lui dit vivre dans l'immense forêt hercynienne avec des élans et d'autres animaux sauvages qu'on ne trouve déjà plus dans l'Italie romaine ni dans ses premières colonies comme la Narbonnaise. Il reste comme gros gibier, le sanglier, le loup ou le chevreuil. Si Charlemagne chassait le bison ainsi que l'auroch, dans la région de Liège et d'Aix-la-Chapelle, il est probable que le bison avait déjà disparu des nos régions car aucun auteur contemporain ne le signale.

Sous les Carolingiens, la chasse au sanglier se fait à cheval généralement à l'aide d'un épieu, mais les flèches et les filets peuvent être utilisés.

La chasse tient une place considérable dans la vie des aristocrates tout au moins. Le fait qu'elle soit dangereuse constitue peut-être l'un de ses attraits.

Le premier acte historique, dont on garde une trace, sur la forêt de Saint-Rome remonte à 1232. Voici comment Dom Vaissette le relate dans l'Histoire générale du Languedoc. Il signale dans l'année 1232 la double cession au comte de Toulouse du *castrum* de Saint-Rome par le sire Hunaut de Lanta et l'échange de la seigneurie de Baziège, appartenant à Arnaud de Varagne (Baraigne), contre la seigneurie de Gardouch.

---

<sup>1</sup> La rumeur de l'époque laissait entendre que lors de son séjour à la cour de l'empereur Louis le Débonnaire, Bernard de Septimanie aurait eu une relation avec l'impératrice Judith. De cette relation serait issu Charles le Chauve. ( Il se serait fait raser le crâne en signe de soumission à l'Église malgré la coutume franque exigeant qu'un roi ait les cheveux longs, d'où son surnom de Charles le Chauve).

## Quelle étendue ?

Aux temps antiques, elle suivait, depuis les faubourgs de Toulouse (Montaudran), les vallées de l'Hers et du Marès en direction du seuil de Naurouze. Au haut moyen âge, elle commençait vers Montlaur et se continuait après Avignonet et en 1232, il est certain que la forêt s'étendait de Baziège jusqu'au delà de Villefranche<sup>2</sup>.

Le long des ruisseaux qui couraient dans les bas-fonds, l'aulne était l'arbre roi. Hors des zones humides, c'était le chêne qui régnait.

Les marécages entretenus par les méandres de l'Hers étaient entourés de fourrés impénétrables qui vont donner beaucoup de mal à Paul Riquet lors de la construction du Canal Royal. Dans cette énorme forêt de plusieurs milliers d'hectares et en dehors du fond des vallées, se sont installées, de-ci de-là, des clairières où se cultivaient des céréales et de petites agglomérations comme St Rome ou Barelles aujourd'hui englobée dans Villefranche.

L'aulne était un bois tendre très utilisé par les *esclopiers* qui faisaient des sabots (des esclops) ou des souquets (galoches à semelle de bois). Plus tard, quand on autorisa les fidèles à s'asseoir au cours des cérémonies religieuses, le bois d'aulne servit à confectionner l'armature des chaises d'église.

Les chênes de cette forêt étaient réputés et très recherchés dans la construction : poussant en terrain gras et profond, leur fût était haut et droit sans trop de nodosités C'était l'arbre rêvé pour les charpentiers. Le chêne servait pour les murs, les charpentes et les planchers. On reliait le tout avec des mortaises ou des fiches de fer et on comblait les espaces vides avec un mortier à base de terre argileuse.

La forêt était aussi indispensable pour les populations limitrophes : petit bois pour cuisiner et se chauffer, produits de la chasse et de la cueillette, et glands pour nourrir les suidés sauvages ou domestiques.

Cette forêt va être progressivement défrichée lors de l'implantation de nouvelles agglomérations comme Villefranche au XIII<sup>e</sup> siècle et Villeneuve sous Louis XI. Les fameux « Labours du Roi » vont en être la résultante.

Ce qui en reste va être le repaire de brigands attirés par le trafic de la Voie d'Aquitaine ou de proscrits comme les huguenots pendant les guerres de religion. Bien diminuée par Riquet, les derniers bosquets ne survécurent pas au premier Empire. Aujourd'hui, seul vestige un petit bois entre la voie ferrée et l'Hers au nord de St Rome.

## Premiers défrichements de la forêt. Les labours du Roi.

« Après l'invasion des barbares, la forêt avait reconquis la Gaule sur le monde romain », écrivait Chateaubriand et l'on peut penser que la forêt occupait alors la vallée de l'Hers et du Marès depuis les faubourgs de Toulouse jusqu'au pied du seuil de Naurouze.

Les lieux habités étaient rares comme le montre la carte de Peutinger. A la fin du premier millénaire, quand l'essor démographique reprit, il fallut conquérir des terres pour nourrir le surplus de population.

Le paysan voulait du pain, et il ne pouvait en avoir qu'en défrichant.

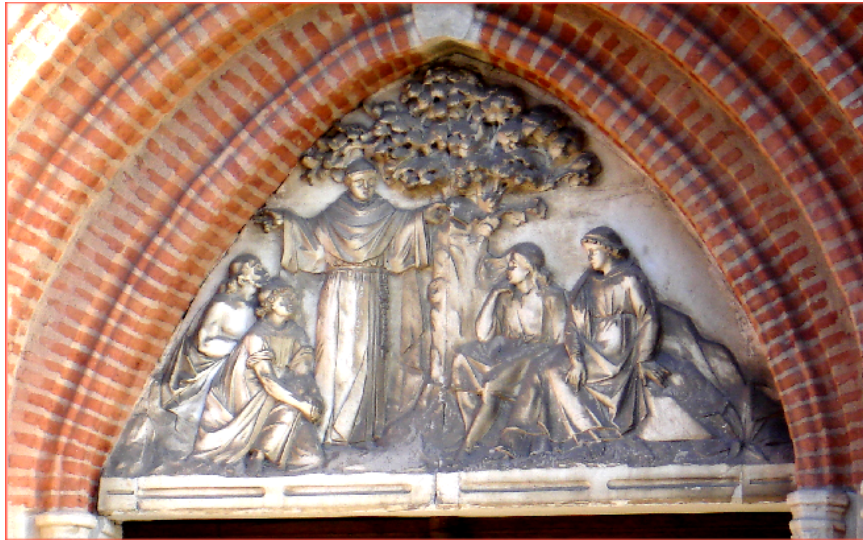
Pour Saint-Rome, ce grand bois attaqué par Villefranche à l'Est et par les seigneurs de Gardouch au Midi, fut défriché le long de la voie romaine au temps de Louis XI, qui fonda ce

---

<sup>2</sup> La fondation de cette bastide fut faite par Alphonse de Poitiers. Il est dit qu'il prit son territoire près de Saint-Rome. Or, les terres d'Alphonse de Poitiers étaient celles dont sa femme avait hérité de Raymond VII, en 1249. Raymond VII lui-même avait comme domaine les dépendances de Saint-Rome, achetées à Hunaut de Lanta.

qui jusqu'en 1792 s'est nommé : *Les labours du roi*, partie dans la commune de Baziège, partie dans les communes de Villefranche et de Saint-Rome.

Louis XI venu à Toulouse, et étant allé visiter le Bas-Languedoc, résolut de réparer les communications de la région et apporta de grandes améliorations à la voie romaine coupant la forêt de Saint-Rome. Ayant autorisé la création de l'agglomération de Villenouvelle au lieu dit *d'al Garric*<sup>3</sup>, des terres furent gagnées sur la forêt pour « donner du grain à la population ».



*Tympan de l'église de Villenouvelle.  
St Dominique prêchant sous le chêne*

Ces défrichements étaient coupés en deux parts, l'une de 166 arpents<sup>4</sup> du côté de Baziège, l'autre de 122 arpents dans les communes de Saint-Rome et de Villefranche. Le bois

royal ou réserve royale, de 162 arpents de grands arbres *faisant dôme*, suivant l'expression d'un expert de l'époque, fut entre 1667 et 1669 entouré d'un fossé pour bien délimiter un endroit interdit aux troupeaux.

Du temps de Catherine de Médicis, comtesse du Lauragais, propriétaire entre autre du Château de Lastours de Baziège aurait fait défricher 13 hectares de bois, le long de l'Hers en face des fermes actuelles d'En Cabos et d'Entière, pas très loin de son château de Lastours. Ce bois devait être marécageux, car non seulement il bordait l'Hers, mais se trouvait coupé par le confluent du ruisseau le Visenq avec cette rivière. L'Hers n'a été canalisé avec remblais qu'au milieu du dix-neuvième siècle

Les derniers défrichements de la forêt de Saint-Rome à Baziège auraient eu lieu entre 1810 et 1812.

L'histoire de ces 300 arpents de labours est bien peu connue.

Aucune métairie ne s'y dressait tant que cela a été du domaine royal. En revanche, l'on y voyait, à chaque extrémité, deux postes de gardiens et probablement de greniers fortifiés. Le fort d'Encabos et la bâtisse de La *Grâce*. Ce dernier endroit est aujourd'hui une grosse métairie près Villefranche.

Voici ce que dit M. Louis de Malafosse, au sujet du fort d'Encabos, en 1908 dans son ouvrage<sup>5</sup>

« A l'autre extrémité des labours royaux, sur la commune de Baziège et le long de la voie romaine, se dressait le fort d'Encabos. Ici, nous avons un dessin à la plume de 1616 qui,

<sup>3</sup> Une légende affirme que St Dominique aurait prêché la bonne parole sous ce chêne. Cette légende a été reprise sur le tympan de l'entrée de l'église de Villenouvelle.

<sup>4</sup> En pays toulousain :

L'arpent des eaux et forêts :

1 arpent des eaux et forêts = 51,07 ares - 1 hectare (10 000m<sup>2</sup>) = 1,958 arpent

L'arpent agraire : 1 arpent de Toulouse = 56,903 ares

<sup>5</sup> La Forêt de Saint-Rome ou de Baziège.

bien qu'un peu grossier, offre assez de détails pour nous en apprendre long. Disons d'abord,



*Fort d'Encabos  
(d'après un dessin ancien des archives du Parlement)*

avant de commenter ce dessin, que ce lieu où s'élève aujourd'hui une grosse métairie entre le chemin de fer et la route nationale, porte encore le nom *d'Encabos-le-Fort*. Elle est située à environ 1260 mètres à l'est de Baziège. Si l'œil de l'agronome constate là une construction plus considérable que les métairies ordinaires de la contrée, l'archéologue y voit autre chose. Les briques de cette métairie, divisée en deux corps, sont vieilles, formées souvent avec de simples fragments appelés des *riplous* en patois. De plus, ni la dimension, ni l'épaisseur ne sont les mêmes que dans les briques usitées aujourd'hui ou même aux seizième et dix-septième siècles. Il faut remonter haut pour retrouver les pareilles.



*Au centre de cette photo satellite de la ferme actuelle d'Encabos, que représente cette forme circulaire ?*

*Une zone de passage ?  
Les anciennes fondations du fort ?*

*Photo suivante :  
remarquer les murs : les briques ne sont pas uniformes. Ils ont été montés avec morceaux récupérés lors de la démolition du fort.*

Vers 1860, il restait encore là une énorme tour ronde, n'offrant plus que des soubassements de quatre à cinq mètres de haut. On résolut de la démolir pour mettre en culture soit son sol, soit ses abords remplis de débris de briques. La tour elle-même avait été démolie vers le commencement du dix-neuvième siècle et, de ces débris, l'on avait bâti la métairie, après avoir vendu ce qui était pierre de taille.



On fut tout étonné de trouver là, avec des murs de trois mètres d'épaisseur, tout le centre plein de terre battue sans voûte ni puits. L'étonnement fut plus grand lorsqu'après avoir voulu défoncer ses abords, l'on mit à jour une masse d'ossements humains, comme alignés dans des fossés. Evidemment ces hommes enterrés là, sans caisses mortuaires, provenaient d'un combat. Mais de quelle époque ? Etant donnée la rapidité avec laquelle la terre du Lauragais dévore les ossements, je ne crois pas que l'on puisse remonter au delà des guerres de religion du temps de la Ligue. Quel combat se livrait-il là ? Fût-ce la garnison de ce fort, qui, massacrée, fut enterré avec les assaillants ? En 1586, Joyeuse et Cornusson avec huit mille hommes dont deux mille reîtres qui, d'après les mémoires du temps, se livrèrent à de terribles massacres après la prise de Montesquieu. Précisément l'armée de la Ligue, victorieuse, se dirigea après ce siège sur le Mas-Saintes-Puelles et pilla Baziège et Ville-nouvelle.

Le dessin de ce fort représenté ici, ne donne aucune indication de style qui puisse fixer sur la date de sa construction. Le seul point à noter est la coupole voûtée en calotte du sommet avec une courtine crénelée ; mais pendant dix siècles on a fait des tours à coupole.

Quoique rudimentaire, ce dessin nous montre un chemin de ronde parti palissadé, parti en pierre de taille. D'après la description de ce qui restait à la base en 1840, la porte d'entrée du fort était au moins à quatre mètres au-dessus du sol environnant<sup>6</sup>. Y avait-il, pour y accéder, un perron ou un pont-levis ? En général, ces forts (*fortulacia*) ou maisons isolées, sur une grande route surtout, n'avaient pas de porte de plein pied. Il suffisait, en effet, d'une demi-douzaine de malandrins qui pullulaient à l'époque des guerres si fréquentes, pour l'enfoncer avec un bélier fait avec le premier arbre venu. On ne le pouvait avec un perron tournant ou mieux, un pont-levis retenu par des chaînes et reposant sur des corbeaux de pierre quand on l'abaissait. Si la porte était de plein pied, elle était doublée d'une herse ou donnait sur un

---

<sup>6</sup> La bâtisse habitable figurée sur le dessin devait servir d'accès à cette porte intérieure; elle est bien plus élevée que le chemin de ronde ou barbacane.

escalier tournant. »

### **Richesse des labours du roi.**

Ces labours étaient affermés. Ce n'était pas seulement du blé qui s'y moissonnait, mais pendant plusieurs dizaines d'années le pastel, la grande culture en Lauragais, qui a fait la richesse de ses fermiers et des communes riveraines.

Ce pastel joint aux droits de place pour les foires et marchés accordés aux communes ou bastides nouvelles expliquent la richesse de ces agglomérations rurales pendant les seizième et dix-septième siècles, époques où la France était désolée par des guerres intestines ou extérieures et cela tandis que le trésor royal était au plus bas<sup>7</sup>.

Quels ont été les différents feudataires du Lauragais dont faisaient partie ces Labours du Roi ?

En 1478, Louis XI, échangea avec la grande famille de La Tour d'Auvergne la ville et seigneurie de Boulogne-sur-Mer contre toutes les possessions royales du Lauragais.

La famille de La Tour d'Auvergne ayant donné, à un Médicis une de ses filles, celle-ci apporta en dot ces terres à cette famille florentine. Lorsque le célèbre Laurent de Médicis maria sa fille Catherine au dauphin de France qui devait être plus tard Henri II, il donna le Lauragais en dot à cette femme. Toutefois ce fief ne devait pas encore retourner à la couronne de France. Catherine de Médicis le donna à sa fille, la belle Margot, qui ne le céda par testament à Louis XIII qu'en 1615, lors de sa mort, arrivée cinq ans après celle d'Henri IV dont elle avait été la première femme.

A partir de cette époque, la couronne de France conserva le Lauragais jusqu'en 1792. Louis XV le donna au célèbre Louis de Villars Brancas qui prit le titre de comte de Lauragais ou de duc, car ce titre était dans la famille des Villars. Toutefois cette donation fut plutôt nobiliaire que réelle, car nous voyons les revenus utiles être perçus par les agents royaux. Ce Louis de Villars Brancas s'est surtout rendu célèbre par ses travaux chimiques. De concert avec Lavoisier, il découvrit que le diamant était du carbone.

C'est depuis Catherine de Médicis que nous avons la série chronologique de tous les événements relatifs à la forêt de Saint-Rome et à sa mouvance.

Six communes, principalement, avaient des droits sur cette forêt : Saint-Rome, Montgaillard, Villefranche, Villeneuve, Montesquieu-Lauragais, Baziège..

### **Saint-Rome.**

Les rapports de M. de Froidour, grand maître des eaux et forêts du Languedoc, sous Louis XIV et de son successeur en Lauragais, M. de Gaillard constatent (selon M. de Malafosse) constatent :

1° qu'il ne reste plus au roi que 152 arpents de bois à haute futaie que M. de Gaillard fait entourer d'un fossé avec défense aux troupeaux d'y paître ;

2° que le reste de la forêt est un fourré impénétrable avec deux chemins seulement, l'un pour aller vers Gardouch, l'autre vers Montgaillard (le pont actuel pour joindre Saint-Rome date de cette époque) ;

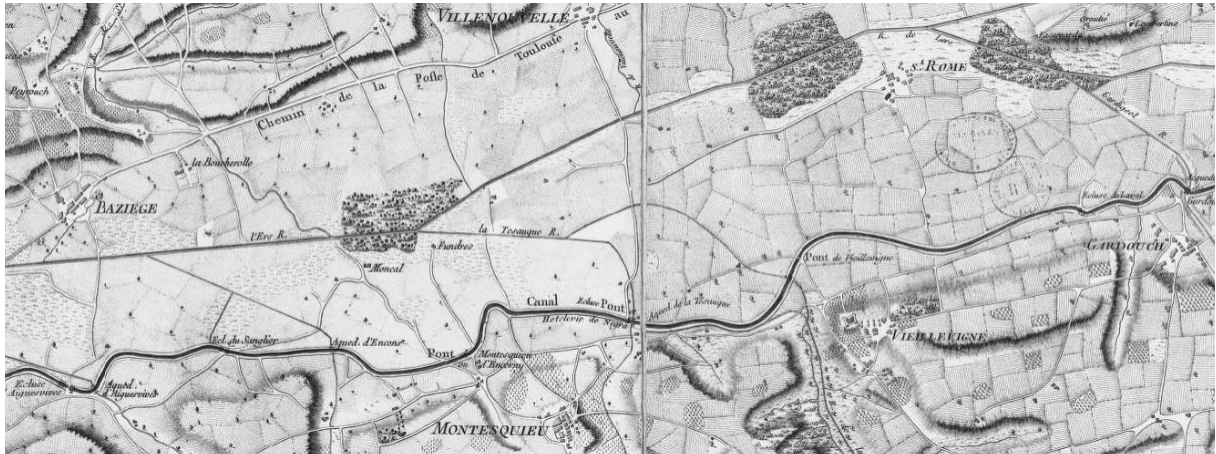
3° que la conscience des gardes est telle que l'on a pu, sans autorisation et sans rien payer, établir une tuilerie au cœur même de la forêt ;

---

<sup>7</sup> Il est bon de rappeler que ce fut Bernuy et ses associés, marchands du pastel à Toulouse, qui se portèrent garants de la rançon de François Ier vis-à-vis de Charles-Quint.

4° que les marais rendent toute communication avec Montesquieu impossible.

Dans plusieurs de ces actes, qui vont jusqu'à 1683, l'achèvement du canal royal coupant les bois marécageux de Saint-Rome, l'on voit figurer comme consul prud'homme de cette localité un bourgeois, qualifié de marchand. Avant la fin du règne de Louis XIV, son fils devait acheter la seigneurie de Saint-Rome, les dernières forêts royales et les labours du roi, côté Villefranche, et faire bâtir un fastueux château démoli seulement en 1860 et remplacé par les belles et bizarres constructions (1908) dues à M. de la Panouze, dont le père avait acquis ce domaine de la succession Roland en 1832.



*Carte du Canal royal de 1774 avec les trois « restes » de la forêt.*

### **Montgaillard.**

Un acte de 1341 nous apprend qu'une partie de la forêt fut louée par Philippe de Valois à Guillaume de Durfort pour la dépaisseur de ses troupeaux.

### **Villefranche.**

Fondée par Aphonse de Poitiers, elle fut peuplée principalement par des serfs venus des paroisses voisines (de Saint-Rome, de Renneville, de Barelles, petite communauté englobée aujourd'hui par Villefranche) qui trouvaient dans cette bastide des conditions de vie bien meilleures.

Le territoire de Villefranche fut coupé dans la grande forêt. Peut-être y avait-il là une clairière plus ou moins grande avec des huttes de bûcherons ? Mais ce qui est certain c'est que les abords de la rivière le Marès devaient être marécageux. Villefranche fut bâti le long de la voie romaine et au nord de cette voie. Comme toutes les bastides de nos régions, qui devaient tirer leur vie de leur commerce par leurs foires et marchés, il y eut une place carrée avec couverts, c'est-à-dire des galeries offrant un abri pour les jours de mauvais temps. Les matériaux ne manquaient pas, terre ou pisé et bois. Ce genre de construction s'est prolongé, jusqu'au dix-septième siècle. Il était le plus simple, étant donné le bois que contenait la forêt voisine.

### **Villeneuve**

Louis XI, après la constitution de la commune dont le territoire coupé dans la forêt est encore pris sur les anciennes paroisses de Saint-Rome et de Baziège, lui accorde le pacage du sous-bois, dans un espace qui n'est pas limité bien distinctement, mais qu'un acte de M. de Froidour, en 1669, me paraît restreindre à la rive droite de l'Hers, entre les deux grands labours du roi.

En dehors du droit de pacage, Louis XI avait concédé aux habitants de Villeneuve seize arpents de bois taillis pour chauffer le four banal.

Catherine de Médicis, comtesse du Lauragais, veut vendre en détail soit les droits, soit les propriétés terriennes qui lui appartiennent dans ce comté.

La première vente qui nous est communiquée par les titres est celle de Saint-Rome au sieur dit Cros, marchand de Villeneuve, enrichi comme tant d'autres par le Pastel, et qui veut devenir seigneur de sa commune. A sa mort, sans héritiers, on le regretta. Il laisse sa succession à un neveu nommé Guillaume, dit de Berry, cupide et peu sociable. Il exploite les fils de famille, est un usurier consommé suspecté, de plus, d'hérésie, un comble pour un village resté profondément catholique. En 1563, après de nombreux procès, les habitants de Villeneuve qui, autorisés par la reine, vont racheter, pour 1200 livres tournois, les droits acquis par le marchand Cros et se débarrasser de l'oppression de son seigneur. Somme considérable pour l'époque. Comment une telle communauté avait-elle réussi à épargner une telle somme ? Sa situation géographique, sur le grand chemin, Toulouse-Narbonne, deux grandes foires annuelles, un marché hebdomadaire et les revenus de la forêt peuvent expliquer



*Vieille maison de Villeneuve.*

une telle richesse. « Catherine de Médicis avait doté Villeneuve de deux foires et d'un marché par semaine. Pour toutes les communes, c'était un revenu soit direct par le droit de place, soit indirect par la vente d'objets du commerce local aux paysans qui apportaient grains, bestiaux ou volailles. Mais dans les divers recensements de cette époque, on voit figurer de nombreux marchands de pastel *ayant moulins pasteliers*. De plus, la situation de Villeneuve en plein cœur de la forêt et au croisement de deux routes, celle de Toulouse à Narbonne et de Montesquieu à Mauremont et plus haut, permettait aux *fustiers (charpentiers)* de travailler beaucoup de bois pour les constructions. Dans la contrée sont encore quelques maisons en bois ouvré en saillies, balcons ou montants de fenêtre et portes qui montrent de quelle industrie Villeneuve était le centre. De plus, encore, les bois marécageux de la grande forêt contenaient des aulnes en grand nombre dont on faisait les sabots. »<sup>8</sup>

---

<sup>8</sup> Malafosse



### **Montesquieu-du-Lauragais.**

Son territoire communal s'étendant jusqu'à la rive gauche de l'Hers, plus de cent hectares de la vieille forêt de Saint-Rome ou de Baziège lui appartenaient.

Lors du creusement du canal de Riquet trouva des difficultés énormes dans la partie de la forêt de Saint-Rome, de la rive gauche, toute parsemée de marécages entremêlés de bouquets d'aulnes et aussi de chênes dans les parties les moins humides. Les travaux furent souvent perturbés par les inondations de l'Hers non encore endigué et surtout du Gardijol et de la Thésauque. A l'origine, ces ruisseaux se jetaient dans le Canal qui fut vite encombré de ce qu'ils transportaient quand ils étaient en crue, au moindre orage. Ce fut Vauban qui sauva le Canal en faisant passer tous ces ruisseaux sous le Canal, comme cela a été fait à Négra.

### **Baziège.**

Lors de la Bataille de Baziège, en 1219, les Croisés organisent une position statique et attendent l'assaut occitan en établissant des retranchements avec des abattis d'arbres, sans doute des chariots, et en utilisant l'obstacle que représentait l'HERS vieux<sup>9</sup>. La forêt de Baziège-Saint-Rome étant toute proche dut leur fournir de quoi renforcer leur camp.

Le rôle de Baziège fut très considérable dans l'histoire de la forêt dont elle porta son nom jusqu'aux premiers défrichements de Louis XI. Ce fut sur Baziège que fut prise la majeure part des labours du roi et sur son territoire que fut bâti le fort grenier d'en Cabos. La partie de forêt située en aval du Pont des Romains dut être défrichée de bonne heure, car il n'en est pas parlé dans les archives de Montgiscard, dont le territoire traversait la vallée. La tradition veut qu'à l'époque des comtes, la forêt arrive jusqu'à Montlaur.

Les derniers bois furent défrichés en 1812.

Sources : Louis de Malafosse. La forêt de Baziège ou de Saint Rome depuis la domination romaine jusqu'à nos jours – 1908

Jean Odol : La bataille de Baziège de 1219 – ARBRE

Pierre FABRE : un village du Lauragais pendant la Révolution : Baziège – Loubatières - ARBRE 1989

Pierre Borel : Les Antiquités de la ville de Castres. 1649.

---

<sup>9</sup> Jean Odol - La bataille de Baziège 1219 – Publication de l'ARBRE